

Les dispositions des articles 56 et suiv. du traité CE doivent-elles être interprétées en ce sens qu'elles s'opposent à l'application des articles 13, 36 et 43 du Salzburger Grundverkehrsgesetz 1997 dans la version qui en a été publiée au LGBl n° 11/99, selon laquelle quiconque entend faire l'acquisition d'un terrain à bâtir dans le Land de Salzburg doit soumettre ladite acquisition à une procédure de déclaration/autorisation, ce qui a pour effet dans la présente affaire de léser l'acquéreur dans une liberté fondamentale qui lui est garantie par le droit de l'Union européenne?

4. Le juge italien doit-il écarter l'application de l'article 14, quatrième alinéa, de la loi n° 580 du 4 juillet 1967 (modifié par l'article 44, quatrième alinéa, de la loi n° 146, du 22 février 1994)?
5. Doit-on par conséquent permettre la libre circulation du pain obtenu en achevant la cuisson de pain partiellement cuit, surgelé ou non (légalement fabriqué et importé de France), sans y apporter aucune restriction, comme celle du «conditionnement préalable» prescrite par l'article 14, quatrième alinéa, de la loi n° 580 du 4 juillet 1967 (modifié par l'article 44, quatrième alinéa, de la loi n° 146, du 22 février 1994)?

Demande de décision préjudicielle, présentée par ordonnance du Tribunale civile di Padova (Italie), rendue le 16 octobre 2000, dans l'affaire Tommaso Morellato contre Comune di Padova

(Affaire C-416/00)

(2001/C 28/31)

La Cour de justice des Communautés européennes a été saisie d'une demande de décision à titre préjudiciel par ordonnance du Tribunale civile di Padova, rendue le 16 octobre 2000, dans l'affaire Tommaso Morellato contre Comune di Padova, et qui est parvenue au greffe de la Cour le 13 novembre 2000. Le Tribunale civile di Padova demande à la Cour de justice de statuer sur les questions suivantes:

1. Les articles 30 et 36 du traité CE doivent-ils être interprétés en ce sens qu'est incompatible avec leurs dispositions l'article 14, quatrième alinéa, de la loi italienne n° 580 du 4 juillet 1967 (modifié par l'article 44, quatrième alinéa, de la loi n° 146, du 22 février 1994), tel qu'il a été interprété par le maire de la commune de Padoue dans l'ordonnance-injonction litigieuse, en tant que celle-ci interdit la vente de pain obtenu en achevant la cuisson de pain partiellement cuit, surgelé ou non (légalement fabriqué et importé de France), si le pain ainsi vendu n'a pas été préalablement conditionné par le revendeur?
2. L'article 14, quatrième alinéa, de la loi n° 580 du 4 juillet 1967 (modifié par l'article 44, quatrième alinéa, de la loi n° 146, du 22 février 1994) et l'interprétation qui en a été donnée par le maire de la commune de Padoue constituent-ils une restriction quantitative ou une mesure d'effet équivalent au sens de l'article 30 du traité CE?
3. Dans l'affirmative, l'État italien peut-il se prévaloir de la dérogation prévue à l'article 36 du traité CE aux fins de la protection de la santé et de la vie des personnes?

Demande de décision préjudicielle, présentée par décision de l'Unabhängiger Verwaltungssenat, rendue le 31 octobre 2000, dans l'affaire ayant pour parties: Dr. Werner Salentinig, Bürgermeister der Landeshauptstadt Salzburg, Grundverkehrsbeauftragter des Landes Salzburg

(Affaire C-420/00)

(2001/C 28/32)

La Cour de justice des Communautés européennes a été saisie d'une demande de décision à titre préjudiciel par décision de l'Unabhängiger Verwaltungssenat, rendue le 31 octobre 2000, dans l'affaire ayant pour parties: Dr. Werner Salentinig, Bürgermeister der Landeshauptstadt Salzburg, Grundverkehrsbeauftragter des Landes Salzburg, et qui est parvenue au greffe de la Cour le 14 novembre 2000. L'Unabhängiger Verwaltungssenat demande à la Cour de justice de statuer sur la question suivante:

Les dispositions des articles 56 et suiv. du traité CE doivent-elles être interprétées en ce sens qu'elles s'opposent à l'application des articles 13, 36 et 43 du Salzburger Grundverkehrsgesetz 1997 dans la version qui en a été publiée au LGBl n° 11/99, selon laquelle quiconque entend faire l'acquisition d'un terrain à bâtir dans le Land de Salzburg doit soumettre ladite acquisition à une procédure de déclaration/autorisation, ce qui a pour effet dans la présente affaire de léser l'acquéreur dans une liberté fondamentale qui lui est garantie par le droit de l'Union européenne?